

Tél. 05 49 65 09 52

contact@berton-et-associes.com  
www.berton-et-associes.com

"Le Village" BP 10017  
2, avenue d'Angers  
79301 BRESSUIRE CEDEX

SARL B&A Audit au capital de 30 000 €  
R.C.S. Niort 789 180 940

Société d'Expertise Comptable  
Inscrite au tableau  
de l'Ordre de la Région de Poitiers  
et de Commissariat aux Comptes  
Inscrite dans le ressort  
de la Cour d'Appel de Poitiers

TVA intra communautaire  
FR 06 789 180 940  
TVA réglée sur encaissements

**FONDS DE DOTATION DES ATELIERS  
DU BOCAGE**

La Boujalière  
79140 LE PIN

---

**COMMISSARIAT AUX COMPTES**  
**Exercice clos le 31 Décembre 2023**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES**

# FONDS DE DOTATION ATELIERS DU BOCAGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023

Au Conseil d'Administration du Fonds de dotation Ateliers du Bocage,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration en date du 7 octobre 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation Ateliers du Bocage relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bressuire le 24 mai 2024

Sarl B&A AUDIT, Commissaire aux Comptes Représentée par Matthieu MORIER	
--	--

Visé par B&A AUDIT  
Commissaire aux Comptes

## Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	35 010	35 010		11 096
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	144 326	118 796	25 530	54 396	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	450		450	450	
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>179 786</b>	<b>153 806</b>	<b>25 980</b>	<b>65 942</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances usagers et comptes rattachés	11 179		11 179	17 754	
Autres créances				9 600	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	153 714		153 714	151 729	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 405		3 405	7 592
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>168 298</b>		<b>168 298</b>	<b>186 675</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecarts de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>	<b>348 084</b>	<b>153 806</b>	<b>194 279</b>	<b>252 617</b>	
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b> Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre					

Visé par B&A AUDIT  
Commissaire aux Comptes

## Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
<b>Fonds associatifs</b>	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	23 271	22 818
	<b>Résultat de l'exercice</b>	(2 580)	453
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>20 691</b>	<b>23 271</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>20 691</b>	<b>23 271</b>	
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>			
<b>Fonds dédiés</b>	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés	160 974	199 585
	Sur legs et donations affectés		
<b>Total des fonds dédiés</b>	<b>160 974</b>	<b>199 585</b>	
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 193	23 900
	Dettes fiscales et sociales		
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	420	5 861	
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>	<b>12 613</b>	<b>29 760</b>	
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>194 279</b>	<b>252 617</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(2 580,44)	453,16	
(1) Dont à moins d'un an	12 613	29 760	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

Visé par B&A AUDIT  
Commissaire aux Comptes

## Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	8 435	53 924
	dont ventes de dons en nature	8 435	53 924
	Ventes de prestations de service	35 417	33 838
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	16 400	34 100
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 300	1 300
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 702	
Utilisations des fonds dédiés	62 045	69 616	
Autres produits	1	641	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>125 300</b>	<b>193 418</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	64 936	128 605
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	39 962	40 534
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	23 435	24 000
Autres charges		37	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>128 332</b>	<b>193 175</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(3 033)</b>	<b>243</b>

Visé par B&A AUDIT  
Commissaire aux Comptes

# Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(3 033)</b>	<b>243</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	452	211
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>452</b>	<b>211</b>
<b>CHARGES FINANCIERS</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>452</b>	<b>211</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>(2 580)</b>	<b>453</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>			
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>125 752</b>	<b>193 629</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>128 332</b>	<b>193 175</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>(2 580)</b>	<b>453</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature		5 145	6 947
Bénévolat			
<b>TOTAL</b>		<b>5 145</b>	<b>6 947</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		5 145	6 947
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>		<b>5 145</b>	<b>6 947</b>

**Visé par B&A AUDIT**  
**Commissaire aux Comptes**

*Document non contractuel*  
*Document non contractuel*

## ANNEXE

Visé par B&amp;A AUDIT

Commissaire aux Comptes

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **194 279** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **125 752** euros et un total **charges** de **128 332** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-2 580** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

### **Description de l'association :**

Le fonds de dotation "Les Ateliers du Bocage" a pour objet principal de réaliser, soutenir et promouvoir toute action d'intérêt général à caractère social, éducatif, humanitaire ou de protection et de défense de l'environnement, afin de permettre l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté en France et à l'étranger.

Les projets en cours au 31 décembre 2023 sont les suivants :

- Projet MOBILITE : Programme de lutte contre la précarité liée à la mobilité
- Projet L'ACCELERATEUR : Aide aux associations
- Projet SOLIDARITE LOCALE : Aide aux projets solidarité locale
- Projet PACK NUMERIQUE : Aide aux associations
- Projet divers

### **Faits caractéristiques de l'exercice**

Il n'existe aucun fait susceptible de donner une information significative.

### **Événements significatifs postérieurs à la clôture**

Aucun événement postérieur significatif n'est relevé par rapport :

- à des renseignements complémentaires modifiant une situation qui existait déjà à la date du bilan
- à des renseignements concernant une situation qui n'existait pas à la date du bilan

### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Visé par B&A AUDIT  
Commissaire aux Comptes

## Règles et Méthodes Comptables

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### Informations générales complémentaires

#### Suivi des dons en nature :

Les dons en nature reçus en 2023 ont fait l'objet d'une valorisation de 1 168 590 euros pour les dons avec reçus fiscaux.

● Donateur ASCENDEO	820 pièces	9 471€
● Donateur OTTOFOND	950 pièces	44 263€
● Donateur RAVIDAY	203 pièces	41 339€
● Donateur TIKAMOON	4 238 pièces	641 813€
● Donateur VEEPEE	648 pièces	42 879€
● Donateur BAZOOKA	66 915 pièces	23 841€
● Donateur PORT EUROPE SAS	14 274 pièces	65 560€
● Donateur IKEA TOURS	248 pièces	4 533€
● Donateur IKEA CAEN	181 pièces	6 234€
● Donateur IKEA RENNES	198 pièces	4 591€
● Donateur IKEA NANTES	125 pièces	1 994€
● Donateur FREE	624 pièces	5 292€
● Donateur INNOV8	2 845 pièces	276 780€

Soit un TOTAL de 92 269 pièces

Les dons en nature reçus en 2023 n'ont pas fait l'objet d'une valorisation par les donateurs pour les dons sans reçus fiscaux.

● Donateur EMMA MATELAS	23 395 pièces
● Donateur MDI PILES EMMAUS CABRIES	12 407 pièces
● Donateur IKEA BORDEAUX	295 pièces

Soit un TOTAL de 36 097 pièces

Une partie de ces dons ont été redistribués au fur et à mesure au cours de l'année 2023.

Les stocks de dons en nature au 31/12/2023 sont de :

● Donateur ASCENDEO	838 pièces
● Donateur OTTOFOND	950 pièces
● Donateur BAZOOKA	9 047 pièces
● Donateur PORT EUROPE SAS	1 412 pièces
● Donateur IKEA TOURS	75 pièces
● Donateur IKEA CAEN	66 pièces
● Donateur IKEA RENNES	31 pièces
● Donateur IKEA NANTES	35 pièces
● Donateur INNOV8	2 845 pièces

Soit un TOTAL de 15 299 pièces

**Visé par B&A AUDIT**  
**Commissaire aux Comptes**

## Règles et Méthodes Comptables

### Suivi des prestations en nature :

Les prestations en nature sont évaluées à 5 145 euros (Papin et Associés).

### Evaluation des immobilisations corporelles

#### Les matériels et autres immobilisations corporelles

Ils sont évalués à leur prix d'achat, à l'exclusion des frais accessoires, notamment des frais d'immatriculation, de convoyage, etc ...

### Evaluation des amortissements

#### Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis sur trois ans.

#### Les matériels et autres immobilisations corporelles

La base amortissable est la valeur d'entrée énoncée ci-dessus sans déduction d'une valeur résiduelle.

Celle-ci pour l'ensemble des matériels, outillages, et matériels roulants, n'est pas apparue significative et mesurable, au terme de leur durée d'utilisation.

En outre, le prix d'achat ci-dessus n'a pas fait l'objet d'une répartition entre ses divers composants.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	5 ans

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Suivi des fonds dédiés :

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	sur nouvelles ressources affectées	Réaffectation suivant décision du CA	Engager en fin d'exercice
Projet MOBILITE	130 247	56 349	15 000		88 898
Projet L'ACCELERATEUR	34 568				34 568
Projet SOLIDARITE LOCALE	7 940	200			7 740
Projet PACK NUMERIQUE	5 000	5 496		6 996	6 500
Projet divers	21 830		8 435	- 6996	23 269
<b>TOTALISATION</b>	<b>199 585</b>	<b>62 045</b>	<b>23 435</b>	<b>0</b>	<b>160 975</b>

Visé par B&amp;A AUDIT

Commissaire aux Comptes

## Règles et Méthodes Comptables

### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 592 euros. Ces honoraires ont été facturés au titre du contrôle légal des comptes.

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Visé par B&amp;A AUDIT

Commissaire aux Comptes

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles	35 010					35 010
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>35 010</b>					<b>35 010</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	144 326					144 326
Matériel de bureau, informatique et mobilier						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>144 326</b>					<b>144 326</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations et créances rattachées						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	450					450
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>450</b>					<b>450</b>
<b>TOTAL</b>	<b>179 786</b>					<b>179 786</b>

Visé par B&A AUDIT  
Commissaire aux Comptes

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement				
	Autres	23 914	11 096		35 010
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>23 914</b>	<b>11 096</b>		<b>35 010</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	89 930	28 865		118 796
Matériel de bureau, mobilier					
Autres immobilisations corporelles					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>89 930</b>	<b>28 865</b>		<b>118 796</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>113 844</b>	<b>39 962</b>		<b>153 806</b>

Visé par B&amp;A AUDIT

Commissaire aux Comptes

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	22 818	453		23 271
Résultat de l'exercice	453	(3 034)		(2 580)
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>Dépenses refusées par l'autorité de tarification</b>				
<b>Dépenses non opposables au tiers financeurs</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>23 271</b>	<b>(2 580)</b>		<b>20 691</b>

Visé par B&A AUDIT  
Commissaire aux Comptes

## Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	450		450
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	11 179	11 179	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances	3 405	3 405		
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>15 034</b>	<b>14 584</b>	<b>450</b>
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 193	12 193		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	420	420			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>12 613</b>	<b>12 613</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Visé par B&amp;A AUDIT

Commissaire aux Comptes

**Charges à payer**

31/12/2023

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>5 855</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>5 435</b>
Four. factures non parvenues	5 435	
<b>Autres dettes</b>		<b>420</b>
Clients avoirs à établir	420	

Visé par B&A AUDIT  
Commissaire aux Comptes

## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>3 405</b>
Charges d'exploitation		3 405	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
	<b>TOTAL</b>		<b>3 405</b>